



Décision N° : DG/SG/DPS/DRH14/2024
Casablanca, le 19 MARS 2024

APPEL A CANDIDATURE LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DES PECHEES

- Vu le Dahir n° 1-69-45 du 4 Hijja 1388 (21 Février 1969) portant création de l'Office National des Pêches (ONP), tel que modifié et complété ;
- Vu la nomination de Madame Amina FIGUIGUI en sa qualité de Directeur Général de l'ONP, à compter du 18 Février 2010 ;
- Vu le Règlement Provisoire portant Statut Particulier du Personnel de l'ONP ;
- Vu l'Organigramme de l'ONP ;
- Vu les nécessités de service ;
- Vu la disponibilité des postes budgétaires au niveau de la loi cadre.

DECIDE

ARTICLE PREMIER :

L'ouverture d'un appel à candidature pour le recrutement d'un Chef de Service Assistance et Maintenance Informatique.

ARTICLE DEUX : MISSIONS DU CANDIDAT

Relevant de la Direction du Digital et des Systèmes d'Information, ses principales missions consistent à :

- Elaborer les plannings de maintenance préventive et corrective des différents équipements du parc informatique ;
- Contribuer à l'élaboration des contrats de maintenance des équipements informatiques et assurer leur suivi avec les services concernés ;
- Prendre en charge la gestion du parc informatique, ainsi que l'évolution des outils (matériels, logiciels) ;
- Contribuer à l'élaboration des procédures d'exploitation (modes opératoires d'installation, de configuration, les manuels d'utilisation, les supports de formation, ...) ;
- Contrôler la conformité du matériel informatique livré et en assurer la réception et l'acheminement aux entités destinataire ;
- Diagnostiquer les dysfonctionnements informatiques matériel ou logiciel et en identifier les ressources nécessaires à sa résolution ;
- Assurer un support de qualité aux entités de l'Office dans la mise en œuvre des solutions techniques et la maintenance informatique ;
- Assurer une veille technologique sur le marché du matériel informatique.

Cette description prend en compte les principales responsabilités. Elle n'est pas limitative.

www.onp.ma

المكتب الوطني للصيد 15 زقة الملازم الأول محمد محروود - ص . ب . رقم 16243 - 20 300 الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 24 05 51 - الفاكس : 05 22 24 23 05

OFFICE NATIONAL DES PECHEES - 15, rue du Lieutenant Med Mahroud - B.P. 16243 - 20 300 Casablanca - Tél. : 05 22 24 05 51 - Fax : 05 22 24 23 05 - E-mail : onp@onp.ma

I.F. 1030035 - ICE : 001674301000044

ARTICLE TROIS : PROFIL DU CANDIDAT

CONDITIONS – CANDIDAT EXTERNE	CONDITIONS – CANDIDAT INTERNE
<ul style="list-style-type: none">• Être de nationalité marocaine ;• Être âgé(e) de moins de 40 ans au 31/12/2024 ;• Être titulaire d'une licence ou plus en informatique ;• Avoir une expérience de 4 ans au minimum (à la date limite de dépôt du dossier de candidature) en maintenance des équipements du parc informatique, dont 2 ans au minimum dans un poste de responsabilité.	<ul style="list-style-type: none">• Être classé à l'échelle 9 ou plus ;• Être titulaire d'un diplôme de technicien ou équivalent ou plus en informatique ;• Avoir une expérience de 4 ans au minimum (à la date limite de dépôt du dossier de candidature), dont 2 ans au moins à l'ONP. Une expérience probante en maintenance des équipements du parc informatique serait un atout.

ARTICLE QUATRE : DOSSIER DE CANDIDATURE ¹

- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de motivation ;
- Copie des diplômes ;
- Copie des attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Une proposition de plan d'action en rapport avec les attributions du poste souhaité.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

ARTICLE CINQ : MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont tenus, avant le 02 AVR 2024 à 16h30, d'envoyer leurs dossiers de candidature **constitués des pièces de l'article 4** (scannées en version PDF **en un seul document**) et transmis obligatoirement sur le lien suivant : http://rhspace.onp.ma/rh_onp

NB :

- Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération ;
- Tout dossier de candidature incomplet ou sous un autre format que PDF sera rejeté.

Le Directeur Général instituera par décision une commission pour l'organisation des entretiens avec les candidats éligibles.



Le Secrétaire Général
BOUMEHRAZ Abdelhak

(1) **Candidats internes :**

- Copie des diplômes (les diplômes délivrés par des établissements privés ou étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence) ;
- Copie des attestations de travail justifiant l'expérience requise autre que l'expérience acquise à l'ONP (**NB :** attestation de travail ONP n'est pas exigée).